FICHE DE PRÉSENTATION DU PROJET N°7 :

Nom du projet : Mise en œuvre d'un parcours sonore à l'écluse de Nitray à Athée-sur-Cher
Demandeur de l'aide : Communauté de communes Autour de Chenonceaux, Bléré Val de Cher

COHÉRENCE DU PROJET AVEC LA STRATÉGIE LEADER DU GAL LOIRE TOURAINE :

Le projet est présenté sur la fiche action :
N°3 : Développer le tourisme vert et préserver la biodiversité et les patrimoines naturels

Le projet répond aux objectifs de la fiche action :

- ✓ Renforcer l'offre de tourisme vert
- ✓ Développer l'offre touristique liée à l'itinérance douce (pédestre, cyclable, fluviale, équestre)
- ○ Préserver et améliorer la biodiversité et les patrimoines naturels

DESCRIPTIF DU PROJET :

Localisation du projet : Athée-sur-Cher

Contexte du projet : le projet porte sur la création d'un parcours sonore à l'écluse de Nitray à Athée-sur-Cher. Ce projet est associé à la démarche de valorisation des maisons éclusières portée par le Nouvel Espace du Cher et s'inscrit dans le cadre de la saison culturelle, de la stratégie touristique et de la démarche de valorisation de la biodiversité locale de la Communauté de communes.
Conçu sous forme de balade, le dispositif sonore permettra d'avoir un regard actif sur le patrimoine fluvial d'Athée-sur-Cher à travers la maison éclusière, le barrage à aiguilles, l'histoire et l'environnement. Le parcours sonore mènera de l'écluse de Nitray au port de Chandon. La création du parcours sera le fruit d'un travail collaboratif. Les contenus audios seront créés autour des thèmes de la batellerie, du vivant (faune, flore) présent dans la rivière et sur les rives à partir d'entretiens et de prise de son. Un premier travail sera mené avec les acteurs du territoire (Nouvel Espace du Cher, associations locales : Valchantray, Histoire et Mémoire de la Vallée du Cher..., habitants, notamment l'habitante de la maison éclusière, des associations naturalistes comme la LPO...). Ensuite un travail de création artistique permettra de mettre en lien les témoignages, les captures sonores... Le parcours sonore sera inauguré lors du Festival Jour de Cher le 19 juillet 2025 et sera à nouveau proposé lors des Journées européennes du patrimoine les 20 et 21 septembre 2025. Lors de ces deux temps forts, 3 représentations par évènement seront proposés avec mise à disposition de 40 casques par représentation. Le dispositif pourra ensuite être utilisé en autonomie par les habitants et les touristes à partir d'un téléphone portable (bande sonore téléchargeable sur le site de la CC, de l'Office de tourisme...). Le parcours sonore pourra également être valorisé lors d'animations du Pays d'art et d'histoire Loire Touraine.

Objectifs du projet :

- mettre en œuvre une expérience culturelle autour du Cher et des patrimoines associés
- valoriser les paysages et les patrimoines de la vallée du Cher
- enrichir l'offre touristique de la Vallée du Cher par un dispositif de découverte adapté à l'itinérance douce

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€
Prestation pour la réalisation du parcours sonore	6 500.00 €	Région_ PACT	1 145.34 €
		LEADER	3 754.66 €
		Autofinancement	1 300.00 €
TOTAL	**6 500.00 €**	**TOTAL**	**6 500.00 €**

La subvention Leader est calculée à partir du cofinancement public et des 20% d'autofinancement obligatoire.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET :

Date prévisionnelle de début de projet : janvier 2025

Date prévisionnelle de fin de projet : décembre 2025

RESPECT DES PRINCIPES DU PROGRAMME LEADER :

Notion d'innovation : il s'agit de la 1ère création de parcours sonore pour la CC et de la 2ème réalisation à l'échelle du Pays Loire Touraine (une expérience déjà réalisée à Véretz en 2024). Le processus de réalisation permet la participation et la rencontre des habitants, de professionnels, d'associations, de spécialistes... et aboutit à la création d'une œuvre artistique sonore et patrimoniale unique.

Mise en réseau : associations locales (Valchantray, Histoire et Mémoire de la Vallée du Cher...), commune d'Athée-sur-Cher, habitants, Nouvel Espace du Cher, office de tourisme. La démarche de création du parcours est participative.

Exemplarité du projet : le projet de réalisation du parcours sonore sera confié à un prestataire, le Collectif SITLA un collectif artistique, social et culturel pluridisciplinaire qui agit avec les territoires. Le projet est co-construit avec les acteurs du terrtioire et s'inscrit dans les stratégies de développement culturel, touristique et écologique du territoire.

AVIS DES MEMBRES DU COMITÉ DE PROGRAMMATION :

AVIS FORMULÉ APRÈS PRÉSENTATION DU PROJET ET À PARTIR DE LA GRILLE DE SÉLECTION DU PROJET

Avis d'opportunité du 25/03/2025 : FAVORABLE

Rapport d'instruction réglementaire conforme en date du 27/10/2025.

Avis définitif : PROGRAMMÉ